



ORDRE DU JOUR

C.C.A.S.

Jeudi 03 septembre 2026 à 19H00

C.C.A.S.:

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration du 25/06/2026

- ACTION SOCIALE CCAS:

3. Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration du CCAS

- RÉGIE AUTONOME CENTRE SOCIAL MAISON POUR TOUS:

4. Budget Régie MPT : Tarifs Maison Pour Tous 2027 valables à compter de septembre 2026

QUESTIONS DIVERSES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Jeudi 03-09-2026

Membres en exercice : 17

Date de convocation : 24-08-2026

L'an deux mil vingt-six, le trois-septembre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Paul BRINGER.

Etaient présents : Jean-Paul BRINGER - Jean-Bruno OUILLON - Véronique BELIN - Joëlle PALHIER - Serge JAVON - Chantal LEROY- Philippe BETHERY - Patrice POUGET - Sandrine LAIGRE- Christian MALROUX - Raymonde LHOSTE - Nicole BESSE-BONNET - Frédéric CHOPARD - Bernard PAULIN - Violaine SOUVETON - Nadine MIALON-

Était représenté : David FREJAVILLE par Jean-Paul BRINGER

Était excusé : Emmanuel DEBARD

Invités présents : (avec voix consultative) : Sophie GARNIER – Catherine BARTHELEMY

Secrétaire de séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président, Jean-Paul BRINGER., Maire, déclare la séance ouverte.

01/Désignation du secrétaire de séance

Nomenclature	5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	Jean-Paul BRINGER

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application.

Vu l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoyant que :

- le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit être signé par le maire et le ou les secrétaires.
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

Vu le principe du parallélisme des formes ;

Les Membres du Conseil d'Administration du centre communal d'action sociale, à l'unanimité des suffrages exprimés désignent Madame Sandrine LAIGRE en qualité de secrétaire de séance.

Publication électronique sur le site
<https://www.brives-charensac.fr/>
Le 15-09-2026

Envoyé en préfecture le 14/09/2026

Reçu en préfecture le 14/09/2026

Publié le

ID : 043-264300237-20260903-CCAS030926_01-DE

Reçu en préfecture

Conseil d'Administration du CCAS 03-09-26

Nombre de Conseillers présents		16
Nombre de représentés	Conseillers	1
Nombre de suffrages exprimés		17
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	17

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Jean-Paul BRINGER

Président du C.C.A.S.



Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Jeudi 03-09-2026

Membres en exercice : 17

Date de convocation : 24-08-2026

L'an deux mil vingt-six, le trois-septembre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Paul BRINGER.

Etaient présents : Jean-Paul BRINGER - Jean-Bruno OUILLON - Véronique BELIN - Joëlle PALHIER - Serge JAVON - Chantal LEROY- Philippe BETHERY - Patrice POUGET - Sandrine LAIGRE- Christian MALROUX - Raymonde LHOSTE - Nicole BESSE-BONNET - Frédéric CHOPARD - Bernard PAULIN - Violaine SOUVETON - Nadine MIALON-

Était représenté : David FREJAVILLE par Jean-Paul BRINGER

Était excusé : Emmanuel DEBARD

Invités présents : (avec voix consultative) : Sophie GARNIER – Catherine BARTHELEMY

Secrétaire de séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président, Jean-Paul BRINGER., Maire, déclare la séance ouverte.

02 /Adoption du compte-rendu du 25 juin 2026

Nomenclature	5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	Jean-Paul BRINGER

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application.

Vu l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoyant que :

- le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit être signé par le maire et le ou les secrétaires.
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

Vu le principe du parallélisme des formes ;

Les Membres du Conseil d'Administration du centre communal d'action sociale, à l'unanimité des suffrages exprimés :

-Approuvent le procès-verbal de la séance du 25 juin 2026 dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.



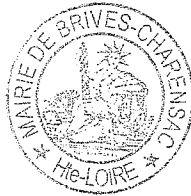
Conseil d'Administration du CCAS 03-09-26

Nombre de Conseillers présents		16
Nombre de représentés	Conseillers	1
Nombre de suffrages exprimés		17
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	17

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Jean-Paul BRINGER

Président du C.C.A.S.



Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance

JPB-SL

2026/043



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Jeudi 03-09-2026

Membres en exercice : 17

Date de convocation : 24-08-2026

L'an deux mil vingt-six, le trois-septembre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Paul BRINGER.

Etaient présents : Jean-Paul BRINGER - Jean-Bruno OUIILLON - Véronique BELIN - Joëlle PALHIER - Serge JAVON - Chantal LEROY- Philippe BETHERY - Patrice POUUNET -Sandrine LAIGRE- Christian MALROUX - Raymonde LHOSTE - Nicole BESSE-BONNET - Frédéric CHOPARD - Bernard PAULIN - Violaine SOUVETON - Nadine MIALON-

Était représenté : David FREJAVILLE par Jean-Paul BRINGER

Était excusé : Emmanuel DEBARD

Invités présents : (avec voix consultative) : Sophie GARNIER – Catherine BARTHELEMY

Secrétaire de séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président, Jean-Paul BRINGER., Maire, déclare la séance ouverte.

03/Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration du CCAS

Nomenclature	5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	Jean-Paul BRINGER

Les Membres du Conseil d'Administration du centre communal d'action sociale, à l'unanimité des suffrages exprimés :

-**Adoptent** le règlement intérieur du Conseil d'Administration du CCAS annexé à la présente délibération.

Conseil d'Administration du CCAS 03-09-26

Nombre de Conseillers présents		16
Nombre de Conseillers représentés		1
Nombre de suffrages exprimés		17
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	17

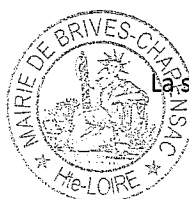
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Jean-Paul BRINGER

Président du C.C.A.S.

Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Jeudi 03-09-2026

Membres en exercice : 17

Date de convocation : 24-08-2026

L'an deux mil vingt-six, le trois-septembre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Paul BRINGER.

Etaient présents : Jean-Paul BRINGER - Jean-Bruno OUIILLON - Véronique BELIN - Joëlle PALHIER - Serge JAVON - Chantal LEROY- Philippe BETHERY - Patrice POUUNET -Sandrine LAIGRE- Christian MALROUX - Raymonde LHOSTE - Nicole BESSE-BONNET - Frédéric CHOPARD - Bernard PAULIN - Violaine SOUVETON - Nadine MIALON-

Était représenté : David FREJAVILLE par Jean-Paul BRINGER

Était excusé : Emmanuel DEBARD

Invités présents : (avec voix consultative) : Sophie GARNIER – Catherine BARTHELEMY

Secrétaire de séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président, Jean-Paul BRINGER., Maire, déclare la séance ouverte.

04/Tarifs MPT 2026-2027

Nomenclature	7 Finances / 7.5 Divers
Rapporteur	Véronique BELIN

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil d'administration :

-que conformément à la délibération 04 du conseil d'administration du CCAS du 11 juillet 2024, il a été approuvé la création d'une régie autonome dénommée Maison Pour Tous Centre social, laquelle sera uniquement dotée de l'autonomie financière et reprendra en régie les activités de l'AUMPT.

-conformément à la délibération 7 du conseil d'administration du CCAS du 28 novembre 2024, il a été créé un budget annexe Régie Maison Pour Tous Centre social

-conformément à la délibération 8 du conseil d'administration du CCAS du 28 novembre 2024, il a été institué une régie de recettes et d'avances auprès d'Etablissement public administratif local Régie autonome Maison Pour Tous Centre Social et que son article 4 définit les produits encaissés comme les prestations de la Régie Maison Pour Tous (liste exhaustive)

Considérant que les tarifs 2026 2027 des prestations de la Régie Maison Pour Tous doivent être validées par le Conseil d'administration du Centre communal d'action social afin de pouvoir les encaissés dans le cadre de la régie de recettes :

Les Membres du Conseil d'Administration du centre communal d'action sociale, à l'unanimité des suffrages exprimés :

-Valident les tarifs 2026 2027 ci-dessous et qui entreront en vigueur à compter de septembre 2026 soit :

JPB- SL

2026/044

TARIFS ACTIVITES 2026-2027

1- ACTIVITES AVEC ADHESION + INSCRIPTION PLATEFORME ACHETEZA

- **ACTIVITES SOCIO CULTURELLES HEBDOMMAIRES / REGULIERES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS**

DANSE MODERNE	95 € Entrée gala : 6€ Vente DVD : 10€
PARCOURS DECOUVERTE MULTIACTIVITES	130 €
ATELIER EVEIL ARTISTIQUE	100 €
ARTS PLASTIQUES	145 €
GUIARE	160 €
ATELIER VOIX ET CHANSONS	145 €
ACTIVITES PHYSIQUES ET GYMNIQUES	120 €
BREAKDANCE	165 €

- **COLLECTIF FAMILLE**

ATELIERS PARENTS / ENFANTS	2 € par personne
GYM POSTNATALE	66 €
ANIMATION PARENTS ENFANTS / EVEIL CORPOREL	66 €
1 SOIREE FAMILIALE	2 € par personne
1 SORTIE FAMILIALE	15 € par personne pour les brivois 20 € par personne pour les non brivois
1 SORTIE FAMILIALE	17 € par personne pour les brivois 22 € par personne pour les non brivois

- **ACTIVITES SOCIO CULTURELLES HEBDOMMAIRES / REGULIERES POUR ADULTES ET ADOLESCENTS**

ATELIER CREATIF	30 €
SOPHOROLOGIE	240 € possibilité de régler au trimestre
PEINTURE CHANTAL LONGEON	250 €
DESSIN PEINTURE SEGOLENE MAURICE	185€
CROCHET	150 €
COUTURE	165 € séance 1 semaine sur 2
RANDONNEE	5 €
ATELIER D'ECRITURE	130 € 1 séance par mois
INFORMATIQUE	80 € : Pack débutant + accès club 30 € : Club informatique
GUIARE	180 €
AQUARELLE	200 €
FITNESS	130 €
YOGA	220 €
LANGUE ET CULTURE CHINOISES	170 €
GYMNASTIQUE DU MIEUX ETRE	99 €



2- ACTIVITES PONCTUELLES SANS ADHESION SANS INSCRIPTION SUR LA PLATEFORME ACHEZA

• STAGES ENFANTS (vacances scolaires)

INITIATION AU CROCHET	65 € par stage et par personne
MODELAGE ARGILE FIMO	
BREAKDANCE	

• ACTIVITES PONCTUELLES ADULTES ET ADOLESCENTS

LA CUISINE DANS TOUS SES ETATS	60 € pour l'année	
CUISINE DU MONDE 3 séances	Adultes : 15 € / - 10ans : 8 €	
COUVIGE	10€ par personne	Règlement à l'intervenante
COUTURE A PLAT 3 stages	55 € PAR STAGE ET PAR PERSONNE	
ART DE VIVRE CHINOIS	15 € la séance 120 € pour toutes les séances	Règlement + inscription à l'intervenante
YOGA DU RIRE	5 € par personne	Règlement + inscription à l'intervenante
THEATRE D'IMPROVISATION	110 € par personne	
ATELIER BRICOLAGE	60€ par personne	
MEDITATION	65 € par personne	
ATELIER CREATIF / FABRICATION DE BIJOUX	10 € par séance par personne	
ATELIER ESTIME DE SOI	10€ par personne et par séance	

3- ACTIVITES PERISCOLAIRES

POUR LES ECOLES ELEMENTAIRES

ADHESION ANNUELLE : 10 € par enfant

ACTIVITE FORFAIT ANNUEL : 30€ par enfant

4- SPECTACLES

SPECTACLE JEUNE PUBLIC	VENDREDI 23 OCTOBRE – 9H30 4 séances J P ARMAND - CONTEUR	TARIF : 7€ TARIF RÉDUIT ET ADHERENT : 5€ 1 accompagnateur gratuit pour les adhérents de la MPT
EVENEMENT	SAMEDI 7 NOVEMBRE 9H-13H BOURSES AUX JOUETS	3€/la table 5 € les 2 tables
SPECTACLE ADULTES	SAMEDI 21 NOVEMBRE 20H30 LE PETIT ATELIER CONTRE TOUTE ATTENTE	TARIF : 10€ TARIF RÉDUIT ET ADHÉRENT : 8€

SPECTACLES JEUNE PUBLIC	MERCREDI 16 DECEMBRE 15H30 LE PETIT ATELIER LA FANTASTIQUE FABRIQUE DES FANTAISIES	TARIF : 7€ TARIF RÉDUIT ET ADHERENT : 5€ 1 accompagnateur gratuit pour les adhérents de la MPT
CINE CONFERENCE	MERCREDI 20 JANVIER 20H LUCIE RETAIL LE CHANT DES POSSIBLES	TARIF : 5 €
SPECTACLE ADULTES	SAMEDI 30 JANVIER 20H30 LE PETIT ATELIER BRÊEEME	TARIF : 10€ TARIF RÉDUIT ET ADHÉRENT : 8€
SPECTACLES JEUNE PUBLIC	VENDREDI 19 JANVIER 15H30 CIE MENU FRETIN 440 Là	TARIF : 7€ TARIF RÉDUIT ET ADHERENT : 5€ 1 accompagnateur gratuit pour les adhérents de la MPT
SPECTACLE ADULTES	DIMANCHE 21 FEVRIER 15H GENERATION DRUCKER	TARIF : 10€
SPECTACLE ADULTES	SAMEDI 13 MARS 20H30 LES FRERES JACQUARD	TARIF : 15€ TARIF RÉDUIT ET ADHÉRENT : 10€
SPECTACLE ADULTES	SAMEDI 3 AVRIL 20H30 SOIREE THEATRE D'IMPRO AVEC L'ACID	TARIF : 10€ TARIF RÉDUIT ET ADHÉRENT : 8€
SPECTACLE JEUNE PUBLIC	VENDREDI 16 AVRIL 10H CIE HALTE DANS UN MONDE DE POUPEES	TARIF : 7€ TARIF RÉDUIT ET ADHERENT : 5€ 1 accompagnateur gratuit pour les adhérents de la MPT

TARIF REPAS COLLECTIF FAMILLE	6€
-------------------------------	----

Des modalités :

- Pas de remboursement en cas d'abandon de la pratique de l'activité (sauf en cas de force majeure dûment justifié)
- Remboursement en cas d'annulation d'une activité (effectifs insuffisants, arrêt de l'intervenant)
- Possibilité de régler en 2 fois : dès l'inscription un 1^{er} acompte correspondant à 50% du cout de l'activité et le solde devra être versé avant le 31 décembre de l'année civile en cours.
- Possibilité de régler par chèques vacances et CESU

Conseil d'Administration du CCAS
03-09-26

03-05-20		
Nombre de Conseillers présents		16
Nombre de Conseillers représentés		1
Nombre de suffrages exprimés		17
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	17

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Jean-Paul BRINGER

Président du C.C.A.S.



Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance

FICHE DE PRESENCE

C.C.A.S. du 03-09-2026

QUORUM : 9

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Président :

Monsieur Jean-Paul BRINGER, Maire
145 avenue Charles Dupuy
43700 BRIVES-CHARENSAC

Membres élus (8) :

Monsieur OUILLON Bruno
2 rue de Genebret
43700 BRIVES-CHARENSAC

Madame BELIN Véronique
16 bis rue de la République
43700 BRIVES-CHARENSAC

Madame PALHIER Joëlle
2 bis rue du garay
43700 BRIVES-CHARENSAC

Monsieur JAVON Serge
15 Chemin de la Besse
43700 BRIVES-CHARENSAC

Madame LEROY Chantal
9 rue du pont de la Chartreuse
Le Clos de Corsac Les Tilleuls
43700 BRIVES-CHARENSAC

Monsieur BETHERY Philippe
9 rue des Myosotis
43700 BRIVES-CHARENSAC

Monsieur POUGET Patrice
225 chemin du plateau de mons
12 le clos de farnier
43700 BRIVES-CHARENSAC

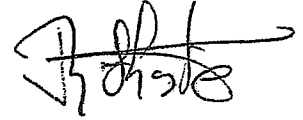
Madame LAIGRE Sandrine
Lotissement le Val de Mercoeur
9, rue des boutons d'or
43700 BRIVES-CHARENSAC

Membres nommés (8) :

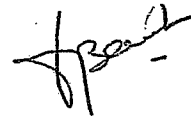
Monsieur Christian MALROUX
14 impasse Brunelet
43700 BRIVES-CHARENSAC



Madame Raymonde LHOSTE
20 route du Monteil
Le Picardie Le Doullens
43700 BRIVES-CHARENSAC



Madame Nicole BESSE-BONNET
2 Bis Route du Monteil
43700 BRIVES-CHARENSAC



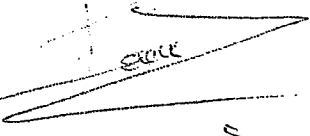
Monsieur Frédéric CHOPARD
Résidence La Colombe, 89 Av Charles Dupuy
43700 BRIVES-CHARENSAC



Monsieur Bernard PAULIN,
19 Rue du Ruisseau
43700 BRIVES-CHARENSAC



Madame Violaine SOUVETON
10 rue de la République
43700 BRIVES-CHARENSAC



Madame Nadine MIALON
Rue des boutons d'or
43700 BRIVES-CHARENSAC



Monsieur David FREJAVILLE
9D avenue Pierre Farigoule
43700 BRIVES-CHARENSAC

Voix consultatives :

I – Services Administratifs :

Monsieur Emmanuel DEBARD
Mairie
43700 BRIVES CHARENSAC

Madame Sophie GARNIER
Mairie
43700 BRIVES CHARENSAC



Madame CATHERINE BARTHELEMY
Maison Pour Tous
43700 BRIVES CHARENSAC



C.C.A.S de Brives-Charensac

Séance du 03-09-2026

Feuillet de clôture

Numéros d'ordre des délibérations :

C.C.A.S :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration du 25/06/2026

ACTION SOCIALE :

3. Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration du CCAS

RÉGIE AUTONOME CENTRE SOCIAL MAISON POUR TOUS :

4. Budget Régie MPT : Tarifs Maison Pour Tous 2027 valables à compter de septembre 2026

QUESTIONS DIVERSES

Liste des membres présents :

Étaient présents : Jean-Paul BRINGER - Jean-Bruno OUILLON - Véronique BELIN - Joëlle PALHIER - Serge JAVON
- Chantal LEROY- Philippe BETHERY - Patrice POUGET - Sandrine LAIGRE- Christian MALROUX - Raymonde
LHOSTE - Nicole BESSE-BONNET - Frédéric CHOPARD - Bernard PAULIN - Violaine SOUVETON - Nadine MIALON-

Était représenté : David FREJAVILLE par Jean-Paul BRINGER

Était excusé : Emmanuel DEBARD

Invités présents : (avec voix consultative) : Sophie GARNIER – Catherine BARTHELEMY

Secrétaire de séance : Sandrine LAIGRE

Le président de séance

Jean-Paul BRINGER



La Secrétaire de Séance

Sandrine LAIGRE